



Ivry-sur-Seine, le 8 décembre 2014

Elections CTU 2014 : le vote à l'urne plombe la participation des enseignants-chercheurs !

Sup'Recherche-UNSA confirme sa place de 3^{ème} organisation représentative des enseignants-chercheurs malgré un taux de participation en berne (25,51%) et deux listes supplémentaires en lice par rapport au scrutin de 2010.

Une baisse de participation liée à la modalité de vote à l'urne.

Globalement, le nombre de suffrages exprimés par les enseignants-chercheurs au Comité Technique des personnels enseignants de statut Universitaire (CTU) baisse de 1103 voix par rapport au scrutin de 2010. Malgré l'organisation simultanée de tous les scrutins liés aux élections professionnelles, le taux de participation au CTU diminue de manière très significative. Cette baisse est principalement imputable à la modalité du vote à l'urne organisée par les établissements qui ont plus ou moins bien joué le jeu. Si certaines universités ont fait leur possible pour inciter les collègues à participer, d'autres ont proposé un nombre de bureaux de vote qui n'était pas adapté à la géographie de leur implantation. A cela, il convient d'ajouter que la possibilité de voter par correspondance a souvent été très mal communiquée.

L'écart se ressert entre réformistes et contestataires mais les voix se dispersent.

Avec un taux de participation en baisse et la présence de deux listes supplémentaires, seules deux des organisations déjà présentes en 2010 affichent une légère progression en voix et en pourcentage. Le SGEN-CFDT (+33 voix, +1,84%), qui reprend quelques couleurs après avoir connu une baisse, et la CGT qui progresse malgré ses turpitudes nationales (+194 voix, +2,15%).

Le SNESUP accuse une perte de 1322 voix (-6,81%) qui est essentiellement due au retour de SUD dans le jeu électoral (1101 voix, soit 8,30% des suffrages) ; il retrouve quasiment son score de 2000. Quant à l'union de SupAutonome (ex. FNSAESR-CSEN) et du SNPREEES, elle démontre les limites de l'arithmétique en matière électorale. Alors que ces deux syndicats faisaient respectivement 1710 et 685 voix en 2010, ils n'en font plus que 1166 réunis sous la bannière FO.

Avec 1317 voix, Sup'Recherche-UNSA confirme sa place de 3^{ème} organisation représentative chez les enseignants-chercheurs malgré l'arrivée d'une nouvelle organisation réformatrice, la CFTC, qui recueille près de 6% des suffrages, soit 741 voix.

Si le camp des réformistes reste minoritaire, l'écart se resserre (36,1% pour SGEN + CFTC + Sup'Recherche-UNSA, contre 32% en 2010 et 30,1% en 2006).

Comparaison n'est pas raison !

Le vote au CTPU de 2010 a été centralisé en administration centrale et organisé selon une procédure par correspondance. Il n'est par conséquent pas possible de détailler les résultats par établissements et cela gêne une analyse fine des résultats.

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org



La répartition en sièges ne change que parce que le CTU passe de 15 à 10 sièges.

Pour ce qui est de la répartition en sièges, elle est le signe d'une certaine stabilité. Les projections montrent que si l'on avait conservé exactement les mêmes résultats qu'en 2010 (avec le même nombre de listes et de votants), le simple fait que le CTU passe de 15 à 10 sièges aurait entraîné exactement les mêmes résultats que ceux auxquels on aboutit pour l'ensemble des organisations, à l'exception de FO qui perd un siège au profit de SUD (*i.e.* un siège pour Sup'Recherche-UNSA). De même, si le CTU était resté à 15 sièges en 2014, Sup'Recherche-UNSA obtiendrait 2 sièges.

Le principal enseignement qu'il faut retenir de cette élection à l'organisation chaotique est la nécessité de revenir, pour le Comité Technique des personnels de statut Universitaire, à un vote par correspondance systématique, partout et pour tous. Cela garantirait une équité de traitement sur l'ensemble du territoire et faciliterait la participation des enseignants-chercheurs.

Contact : Stéphane LEYMARIE, Secrétaire Général, stephane.leymarie@univ-lorraine.fr – 06 14 40 39 76.

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org